

# l'école démocratique



Publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped) • N°76, décembre 2018 • 3 euros

Regards croisés Nord-Sud  
sur l'École en Belgique

3

DOSSIER

COUPS DE GUEULE

10

COUPS DE COEUR

16

SOMMAIRE





APPEL POUR  
UNE ÉCOLE  
DÉMOCRATIQUE

Avenue des Volontaires 103, Bte 6  
B-1160 Bruxelles  
Tél.: +32 (02) 735 21 29  
Courriel: [aped@ecoledemocratique.org](mailto:aped@ecoledemocratique.org)  
Site: [www.ecoledemocratique.org](http://www.ecoledemocratique.org)

Une publication trimestrielle de l'Appel  
pour une école démocratique (Aped).  
Existe également en néerlandais.  
Comité de rédaction: Tino Delabie,  
Nico Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs,  
Philippe Schmetz, Dirk De Zutter,  
Linde Moriau, Romy Aerts  
Maquette et mise en page:  
Jean-Marie Gilson

### Abonnements

**Abonnement simple:** 12 euros  
**Abonnement + affiliation:** 15 euros  
(ou plus, selon vos moyens).

### Mode de paiement

**Belgique:** virement bancaire au compte  
BE42 0000 5722 5754 de l'Aped.  
**France:** nous envoyer un chèque  
au nom de Nico Hirtt.

### Articles

Les articles ou propositions d'articles  
doivent nous parvenir par e-mail,  
au format RTF, OpenOffice ou Word.  
Le Comité de rédaction se réserve le  
droit d'abréger les articles, d'y apporter  
des corrections mineures et d'en  
modifier les titres et intertitres.

### Droit de copier

Les textes publiés ici peuvent être  
librement diffusés et reproduits par  
quelque moyen que ce soit. Nous vous  
prions cependant d'en mentionner  
clairement l'origine et d'indiquer au  
moins un moyen de contacter l'Aped  
(adresse, téléphone ou e-mail). Merci  
de nous faire parvenir un exemplaire  
de toute publication reprenant ou citant  
des extraits de l'École Démocratique.

**L'Aped se bat afin que tous les jeunes  
accèdent par un enseignement public,  
gratuit et obligatoire, aux savoirs  
qui donnent force pour comprendre  
le monde et pour participer à sa  
transformation.**

Une farde de présentation de l'Aped,  
comprenant notre texte de base,  
est disponible sur simple demande.

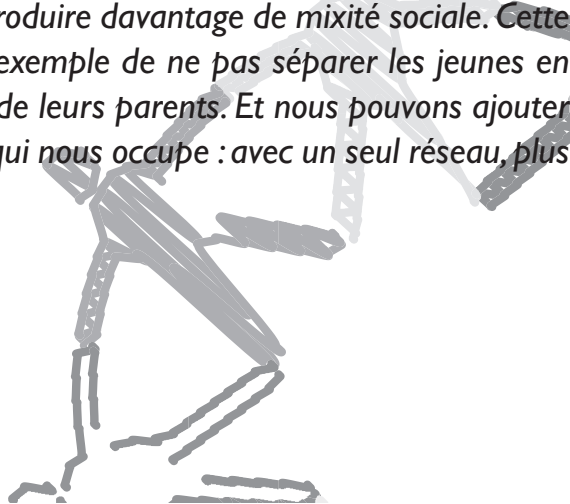
# Éditorial

« La Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut pas se contrôler elle-même car elle serait juge et partie ». C'est avec cet argument que le gouvernement de la Communauté Française, dans le cadre de la mise en application du Pacte d'Excellence, s'apprête à faire voter un décret qui scinde son rôle de pouvoir régulateur et de pouvoir organisateur. Ce dernier rôle serait confié à une institution publique à créer - « Wallonie-Bruxelles Enseignement » - qui ne serait plus sous le contrôle du gouvernement.

Ce projet crée beaucoup de remous, particulièrement dans la sphère laïque où l'impression domine que le nouveau PO correspondrait un peu à la manière de fonctionner du SEGEC. Plus fondamentalement, ça signifierait que le gouvernement ne serait plus en mesure de prendre des initiatives en matière d'offre scolaire là où elle serait déficiente, ce qui correspond encore actuellement à une de ses obligations.

Quoi qu'il en soit, l'argument invoqué semble léger. Il existe plein de situations où des institutions publiques pratiquent en quelque sorte l'autocontrôle. Les cantines des Ministères fédéraux sont contrôlées par l'AFSCA, organisme fédéral, pour ne prendre qu'un exemple. On voit bien que ce qui gêne ici, ce n'est pas l'autocontrôle en soi. Mais le fait que le SEGEC considère que l'organisme de contrôle pourrait traiter différemment les écoles publiques et ses propres écoles dans le cadre des plans de pilotage et de leur mise en œuvre prévus par le Pacte. C'est donc une question de « concurrence déloyale ».

Nous ne pouvons que répéter inlassablement notre position sur ce point. La concurrence – fût-elle « loyale » - est néfaste car elle est la conséquence de l'existence d'un marché scolaire, source de ségrégations et donc d'inégalités. C'est la raison principale pour laquelle nous sommes favorables à la fusion des réseaux en un seul réseau public. C'est la condition nécessaire, à défaut d'être suffisante, pour s'attaquer au marché scolaire et produire davantage de mixité sociale. Cette fusion aurait d'autres vertus. Celle par exemple de ne pas séparer les jeunes en fonction des convictions philosophiques de leurs parents. Et nous pouvons ajouter maintenant celle de régler le problème qui nous occupe : avec un seul réseau, plus question de « juge et partie ».



# DOSSIER

Documents du colloque

## Regards croisés Nord-Sud sur l'École en Belgique

un dossier de  
*Marc Demeuse*  
*Jean-Pierre Kerckhofs*  
*Pierre Waaub*  
*Nico Hirtt*

mis en forme par  
*Cécile Gorré*

• • • • •  
Bilan des décrets inscriptions en fédération  
Wallonie-Bruxelles

• • • • •  
Concilier mixité sociale et proximité de l'école?

• • • • •  
Le tronc commun dans le "Pacte", enjeux et défis

• • • • •  
"Un tronc commun? D'accord, mais pour quoi faire?"



## Bilan des décrets inscriptions en fédération Wallonie-Bruxelles

PAR MARC DEMEUSE

Lors de notre colloque, Marc Demeuse, vice-recteur à l'enseignement à l'Université de Mons et directeur de l'Institut d'administration scolaire, a dressé le bilan des décrets « inscriptions » qui se sont succédé de 2007 à 2010, dégageant les points positifs et négatifs de chacun d'eux. Mais, avant cela, il nous a rappelé le contexte dans lequel ceux-ci s'inscrivaient.



### Situation avant les décrets « inscriptions »

En effet, dans un marché scolaire non régulé, le décret dit de la St-Boniface de juillet 2001 apportait quelques « avancées » puisqu'il précisait que « tout pouvoir organisateur d'un établissement d'enseignement subventionné était également tenu d'inscrire tout élève à condition qu'il accepte de souscrire aux projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur ». Cependant, ce décret ne précisait aucunement comment il convenait de prendre les inscriptions. Dès lors, le problème de la rareté des places dans certains établissements demandés n'était pas du tout réglé.

En 2005, le « Contrat pour l'école » proclamait, quant à lui, son opposition aux écoles ghettos et proposait de réguler davantage les refus d'inscription.

Le constat d'alors n'a malheureusement pas changé : de trop nombreuses écoles aggravent les inégalités sociales. L'école apparaît dès lors comme un reflet déformant de la société.



### 3 décrets successifs

C'est donc dans ce contexte qu'apparaît le premier décret inscription du 8 mars 2007 sous la plume de Marie Arena. L'objectif affiché de ce texte est de lutter contre les refus d'inscription illégaux et contre les

places « réservées ». Une date de début des inscriptions est fixée par le gouvernement mais ces inscriptions ne sont pas centralisées. La règle du premier arrivé, premier servi entre en vigueur et les files d'attente apparaissent devant les écoles fort demandées.

En juillet 2008, c'est au tour de Christian Dupont d'entrer dans la danse avec le décret « mixité sociale » qui avait comme objectif non seulement de réguler les inscriptions des élèves dans le premier degré de l'enseignement secondaire, mais aussi de favoriser la mixité sociale au sein des écoles. 3 phases sont alors mises en place : les priorités de fratries, des critères communs pour départager les élèves surnuméraires avec établissement de listes et enfin un tirage au sort pour départager les élèves. Cette dernière phase du décret fut alors très critiquée et valut à ce dernier le nom de « décret lotto ».

Enfin, en mars 2010, Marie-Dominique Simonet aborde elle aussi le problème des inscriptions en première année du secondaire avec le décret inscriptions toujours en vigueur à l'heure actuelle. L'objectif affiché est d'organiser de manière équitable, transparente et simple les inscriptions grâce à un formulaire unique d'inscription et un « arbitrage » final via la CIRI (Commission interréseaux des inscriptions). Ainsi, pour assurer une certaine transparence, un système complexe de priorités est mis en place. Mais ce modèle trop compliqué apporte son lot de stress pour les parents et les élèves placés sur listes d'attente et ne résout pas le problème de saturation des écoles dites « bonnes ».



### Des solutions ?

Ces décrets montrent donc leurs limites, mais ne peut-on envisager certaines solutions pour réduire la ségrégation scolaire ? La compensation financière (l'encadrement différencié, la discrimination positive), la différenciation des moyens d'encadrement (effet Robin des Bois ou vases communicants), le pilotage par les résultats (plans de pilotage, contrôle strict du niveau des études), la régulation du marché par les flux (limiter la concurrence en limitant le choix tout en assurant à tous une école de qualité), tout comme le propose l'Aped, ou encore l'excellence populaire (création des écoles « d'excellence ») pour former les classes populaires.

Voici donc quelques pistes de réflexion à envisager pour assurer à tous un enseignement de qualité ne creusant plus les inégalités scolaires.



## Concilier mixité sociale et proximité de l'école?

PAR JEAN-PIERRE KERCKHOFS

J.-P. Kerckhofs, enseignant et président de l'Aped, nous a tout d'abord rappelé que notre système scolaire est caractérisé par une forte ségrégation entraînant la création d'écoles « ghettos de riches » et écoles « ghettos de pauvres ». Cette ségrégation scolaire est inacceptable quand on prône une école démocratique. Comment dès lors s'y attaquer ?



### Mixité sociale et équité vont de pair

L'analyse des tests Pisa met en évidence une forte corrélation entre mixité sociale dans les écoles et équité sociale dans les performances. Dès lors, il semble évident qu'il est nécessaire de prendre des mesures structurelles afin de limiter les effets du marché scolaire et ce sans enfreindre la liberté de choix des parents. C'est ce que présente aujourd'hui l'Aped.

Son système d'inscription proposerait en effet à chaque enfant une école socialement mixte et pas trop éloignée de son domicile. Si la famille est d'accord avec cette proposition, la place est garantie à l'enfant. Cependant, en cas de refus, la famille doit se mettre en chasse d'une école et libère la place proposée.

L'Aped fait le pari qu'une majorité de parents de la classe moyenne ne serait pas contre cette proposition dans la mesure où cela garantit une plus grande mixité sociale. Effectivement, n'oublions pas que le corollaire de la liberté de choix des parents du système actuel est l'obligation de choix, système biaisé qui défavorise ceux qui ne connaissent pas le marché scolaire.

Cette mesure aurait donc pour but d'assurer avant tout une mixité sociale dans tous les établissements. Il faut aussi préciser que cette mesure entrerait en vigueur dès la maternelle et jusqu'à la fin du tronc

commun et qu'une fusion des réseaux garantirait une meilleure efficacité du système. De plus, Bruxelles ne devrait proposer que des écoles bilingues.



### Une étude de faisabilité

La proposition de l'Aped a été étudiée, en collaboration avec le Girsef, sur le territoire bruxellois. Ainsi, l'algorithme mis en place à partir des données de la FVB a affecté chaque enfant à une école avec comme critères : la proximité géographique et la mixité sociale de l'établissement. Les résultats obtenus sont très positifs.

En effet, on peut tout d'abord noter une amélioration de la distance moyenne entre l'école et le domicile (la période de référence étant 2011), passant de 1 kilomètre 330 mètres à 910 mètres via le logiciel.

On peut aussi noter une amélioration en termes de mixité sociale mettant ainsi un frein sérieux à la constitution d'écoles ghettos. Effectivement, selon le logiciel, alors que 21% des élèves fréquentaient une école « ghettos » de pauvres en 2011, celle-ci n'existerait plus du tout. De la même manière, le nombre d'écoles « ghettos » de riches diminuerait fortement, passant de 20 à 6%.

Le logiciel du Girsef et de l'Aped démontre donc qu'il est possible d'obtenir des écoles socialement mixtes sur le territoire bruxellois tout en raccourcissant la distance école domicile.

À la suite des décrets inscriptions successifs (voir intervention de M. Demeuse), la proposition de l'Aped adopte une démarche proactive qui appelle, bien évidemment, une véritable volonté politique d'œuvrer pour une école réellement démocratique.



## Le tronc commun dans le "Pacte", enjeux et défis

PAR PIERRE WAAUB

Pierre Waub est enseignant, militant à CGé (Changement pour l'égalité) et chargé de mission pour la FGTB-Enseignement sur le Pacte d'excellence.

Le tronc commun s'inscrit dans la lutte contre les inégalités scolaires et la relégation par l'échec scolaire. En effet, son premier objectif est de garantir à tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale, la possibilité d'acquérir des compétences de base ambitieuses qui les rendent capables à la fois de s'émanciper socialement (avoir le choix de leur insertion socio-professionnelle) et de jouer un rôle actif et éclairé de citoyen.



### Quel tronc commun ?

Mettre en place un tronc commun dans l'enseignement obligatoire, cela signifie garantir un même curriculum pour l'ensemble des élèves de la 3ème maternelle à la 3ème secondaire, sans orientation préalable. Ce tronc commun doit aussi permettre à tous les élèves de bénéficier des mêmes apprentissages basés sur les mêmes référentiels.

Pour ce faire, il est indispensable que ceux-ci soient exigeants et centrés sur les savoirs et compétences indispensables à tout citoyen pour exercer pleinement sa citoyenneté et s'insérer dans la vie sociale et économique : domaines littéraire, artistique, scientifique et technologique, philosophique, politique, social, économique, historique, géographique, ...

Toutes « matières » qui contribuent à l'élaboration d'un véritable tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire permettant d'exercer des compétences transversales (capacité d'apprendre à apprendre et à poser des choix, ...).



### À quelles conditions ?

Bien évidemment, mettre en place ce tronc commun ne peut se faire sans accompagnement personnalisé permettant à tout élève en difficulté de ne pas être relégué. Cette relégation doit être combattue par une logique plus inclusive : être convaincu que chaque élève est capable d'acquérir les contenus du tronc commun, mettre en place des évaluations formatives permettant à l'enseignant d'identifier les obstacles, d'évaluer et d'adapter ses stratégies, travailler la coopération, pratiquer la différenciation dans la classe, ...



### Les plans de pilotage

Dans le cadre du « Pacte pour un enseignement d'excellence », chaque équipe pédagogique doit élaborer un plan de pilotage tenant compte des objectifs généraux fixés par le pouvoir régulateur et se basant sur des stratégies propres à l'établissement scolaire. Une fois le plan de pilotage approuvé par le DCO (Délégué aux contrats d'objectifs) et le directeur de zone, toute école se verra liée par un contrat d'objectifs qui sera évalué après 3 ans pour un éventuel réajustement et après 6 ans pour vérifier si les objectifs généraux et spécifiques à l'école ont été atteints. Cette contractualisation implique inévitablement un bouleversement de la charge des enseignants. En effet, ceux-ci seront impliqués tant dans un leadership partagé avec la direction que dans un travail collaboratif indispensable. Cependant, un changement de posture ne se décrète pas : il faut y mettre les moyens.



### Contrats d'objectifs et tronc commun

Les plans de pilotage, tout comme l'instauration d'un véritable tronc commun, poursuivent des objectifs d'efficacité (améliorer les savoirs et compétences des élèves et augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur), des objectifs d'équité (réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés, réduire le redoublement et le décrochage) et des objectifs d'inclusion. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de se battre maintenant dans la réforme car, aussi non, quand aura-t-on encore une chance de voir les choses changer dans le bon sens ?



## Des défis à relever

Pour que ces réformes aboutissent, il faut absolument relever quelques défis. Tout d'abord, il est vital de faire des investissements dans le maternel (nouveaux référentiels adaptés, renforcement des compétences langagières, renforcement de l'encadrement, ...). Il est ensuite indispensable de créer les conditions de la différenciation pédagogique (diminuer la taille des classes, travailler la langue de scolarisation, expliciter les attentes de l'école, développer le travail réflexif sur les pratiques, ...). Enfin, comme explicité précédemment, il est essentiel que les contenus du tronc commun soient exigeants et centrés sur l'essentiel, véritablement communs à tous les élèves et qu'ils permettent une approche polytechnique de la formation.



## Faire face au risque de « new management public à la performance »

Les contrats d'objectifs, par définition, lient les établissements scolaires au pouvoir régulateur. Ainsi, au nom d'une autonomie, chaque équipe pédagogique sera responsabilisée à travers les contrats et la poursuite d'objectifs à atteindre. Cela peut être une belle opportunité pour les enseignants de revaloriser leur métier. Mais il faut rester attentif face à une vision managériale de l'enseignement qui n'aurait comme seul objectif que la performance d'un système. Va-t-on se baser sur la confiance ou sur la contrainte ? Sur l'évaluation ou sur la sanction ?



**"Un tronc commun?  
D'accord,  
mais pour quoi faire?"**

PAR NICO HIRTT



Les deux grands systèmes d'enseignement belges sont parmi les plus « inéquitables » d'Europe, du moins si l'on mesure l'équité par l'écart de performances entre riches et pauvres à l'âge de 15 ans ou par l'ampleur de la liaison entre performance aux tests PISA et origine sociale.



## Des facteurs corrélés d'iniquité

Ainsi, une étude statistique de l'Aped a mis en évidence une combinaison de facteurs structurels responsables de cette iniquité. Il y a d'abord deux facteurs liés à l'existence ou non d'un tronc commun de longue durée (l'âge du premier tracking et l'importance numérique de cette filiarisation), ensuite trois facteurs liés à l'existence d'un quasi-marché scolaire (le degré de liberté de choix des parents, la division en réseaux concurrents et le degré de liberté de sélection des élèves par les établissements), enfin deux derniers facteurs liés au niveau de financement de l'enseignement (primaire et secondaire inférieur, dépenses par élèves rapportées au PIB/habitant) et à la pratique plus ou moins intensive du redoublement.

Notre analyse montre également que ces facteurs semblent fortement corrélés entre eux. En d'autres mots, que leurs effets conjugués produisent davantage d'iniquité.

Voilà pourquoi, s'agissant de l'équité, nous, à l'Aped, avons toujours plaidé pour qu'une prolongation du tronc commun et une lutte contre les redoublements soient associés à des mesures contre l'effet ségrégateur du quasi-marché scolaire et des mesures pour garantir, à chaque enfant, un meilleur encadrement en début de scolarité afin de permettre la construction d'un rapport positif à l'école et aux savoirs scolaires.



## Une critique du Pacte

Notre principale critique du Pacte en FWB est justement qu'il prétend introduire un tronc commun allongé, sans prendre ces dispositions-là, avec le risque de courir à l'échec, c'est-à-dire à l'obligation pour les enseignants d'abaisser drastiquement leurs ambitions. L'exemple de la Finlande et, plus encore, de la Suède, sont là pour nous rappeler que chez ces ex-champions de l'équité, il a suffi de libéraliser un peu le marché scolaire pour voir leur position dans le classement d'équité commencer à chuter.



## Des chances égales d'émancipation sociale ?

Il est vrai que le « Décret Missions » de 1997 affirme que « L'enseignement doit assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ». Mais est-ce une réalité dans notre pays ? L'école offre-t-elle vraiment des chances d'émancipation sociale ?

Malheureusement, non et, dans notre société, elle ne pourra jamais offrir cette égalité de chances pour une raison fort simple : la reproduction intergénérationnelle des inégalités sociales dépend davantage de l'héritage et du mariage que de l'école, des savoirs et des diplômes. En effet, en Belgique, les chances de réussite sociale dépendent bien davantage du portefeuille de vos parents que de vos prestations scolaires.



## L'équité scolaire pour répondre aux besoins de l'économie ?

Dans une économie de la connaissance telle que nous la vivons, une élévation générale des niveaux de formation ne pourrait-elle pas être une motivation pragmatique à la lutte contre les inégalités scolaires ? Malheureusement, ce n'est pas ce que semblent montrer les statistiques de l'emploi. En effet, le marché du travail présente une polarisation importante des niveaux de qualification : une très forte augmentation des emplois hautement qualifiés (ingénieurs, médecins, techniciens, infirmiers...), certes, mais une chute des emplois moyennement qualifiés et une forte croissance des emplois élémentaires ou peu qualifiés, surtout dans le secteur des services.

Dans ces conditions, la persistance d'inégalités scolaires n'est pas un signe de dysfonctionnement de l'école mais plutôt un signe de sa bonne adéquation

avec les attentes du capitalisme moderne. L'école apparaît donc comme un puissant outil de reproduction.



## Quelle est cette société que vous nous demandez de reproduire ?

On entend souvent dire que l'école doit s'adapter à la société moderne. Cela veut-il dire que l'école doit former des travailleurs capables de se couler dans le moule de conditions de travail flexibles quelles qu'elles soient ? Qu'elle doit former des consommateurs prêts à ingurgiter toutes les nouveautés que les marchés leur proposeront ? Qu'elle doit former des citoyens qui acceptent le changement sans broncher et sans se poser de questions critiques ?

À l'Aped, nous refusons cette vision des choses et nous soutenons que l'école doit apporter à tous la capacité de résister à l'évolution prétendument inéluctable du monde actuel : mondialisation de la pauvreté, réchauffement climatique, désindustrialisation et polarisation de l'emploi, épuisement des ressources, misère culturelle généralisée, ... Tout cela n'est pas le produit inévitable du progrès des sciences et des techniques, mais le fruit de leur mise en œuvre dans des rapports sociaux et économiques donnés.



## Un tronc commun pour une société vraiment démocratique

Si nous sommes pour un tronc commun de longue durée et si nous voulons briser la détermination sociale à l'école, ce n'est pas pour des motivations morales d'égalitarisme, encore moins pour répondre aux attentes du monde économique.

Le tronc commun que nous voulons doit participer à la formation de citoyens réellement émancipés, c'est-à-dire capables de réfléchir de façon critique, avec leur propre tête, au devenir de nos sociétés.

Or, pour construire une société réellement démocratique, nous avons besoin de citoyens nouveaux capables de comprendre et de diriger le monde, capables d'appréhender les bases matérielles de la société, des citoyens éduqués dans des valeurs de solidarité, de coopération, de respect du travail de tous, de respect de l'environnement, ...

Ces citoyens nouveaux, selon nous, ne peuvent qu'être le produit d'une école ouverte sur le monde où siège une véritable vie collective. Cette école doit





assurer une solide formation classique pour tous ; elle doit permettre à tout élève de comprendre d'où viennent les richesses, comprendre comment les technologies influent sur l'évolution du monde et les risques qu'elles portent en elles.

C'est pour relever ces ambitieux défis que nous réclamons une formation commune exigeante et véritablement polytechnique qui implique à la fois des connaissances théoriques et une expérience pratique.

On l'aura compris, notre vision du tronc commun est diamétralement opposée à la conception dominante, où la formation est centrée sur les seules compétences de base. Elle est opposée aussi à une espèce de vision individualiste, où chaque élève avancerait à son rythme, dans les seules matières qui l'intéressent.

Cette vision est exigeante et ambitieuse, certes, mais la conquête d'une vraie démocratie sociale et politique est un projet qui réclame cette ambition.





# COUPS DE GUEULE

## COMMÉMORER LA FIN DE LA GUERRE 14-18? MAIS ENCORE...

PAR MICHÈLE JANSS

*Il y a cent ans se terminait la guerre 14-18. Un horrible conflit, où l'utilisation des gaz et les progrès de l'artillerie firent non seulement de nombreux morts mais aussi laissèrent des quantités d'hommes mutilés, aveugles ou fous.*

C'est cela qu'on commémore aujourd'hui avec l'aide des médias. Un devoir de mémoire devenu un outil institutionnel. Dans les écoles, le cours d'histoire est considéré comme la construction d'une mémoire commune, la transmission d'un

héritage culturel, « elle doit sauvegarder la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie » (1). On se contente bien souvent d'aligner des événements qui, en se combinant, auraient mené à la guerre, comme par fatalité.

Le danger de la mémoire, c'est aussi les « trous » qui la parsèment. Dans le cas de la Première Guerre Mondiale, on « oublie » trop souvent de parler de l'Afrique et de ces soldats recrutés dans les colonies qui sont venus mourir, qui ont été blessés et qui n'ont bénéficié d'aucune considération une fois la guerre terminée.

Dans les régions de combats, on en profite aussi pour développer un tourisme de commémoration qui connaît un succès grandissant. Et à force de célébrer les braves tombés au champ d'honneur, on en vient à des mises en scènes et des discours officiels principalement axés sur l'émotionnel.

Ce ne sont certainement pas ces commémorations qui mèneront à davantage de démocratie et de paix. Pour progresser, il est indispensable de développer l'analyse des choix économiques et politiques qui ont été faits à l'époque et de la propagande qui les a accompagnés. Et cela de manière rationnelle et critique.

(1) Décret « Missions »





## Ne dites plus Annoncer la Couleur, dites Dénoncer la Couleuvre!

### Un programme d'éducation à la citoyenneté mondiale menacé

Quand on regarde vers l'avenir, beaucoup considèrent que l'éducation est un levier majeur pour la société. Les écoles se voient ainsi chargées de la noble mission de préparer les citoyen·ne·s de demain. De gigantesques défis les attendent : le changement climatique, la montée des inégalités sociales et économiques, les conflits géopolitiques et leurs conséquences comme les migrations forcées, etc. Depuis plus de 20 ans, le programme Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen apporte une réponse éducative et une expertise de qualité face à ces défis.

Programme fédéral dépendant de la coopération belge, Annoncer la Couleur (ALC) offre en Fédération Wallonie-Bruxelles le service que Kleur Bekennen (KLB) propose côté néerlandophone, à savoir un accompagnement pédagogique personnalisé aux équipes éducatives et la mise à disposition de ressources pédagogiques dans des centres de documentation de proximité. Ainsi, dans chaque province et à Bruxelles, Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen soutient, au plus près, les enseignant·e·s depuis le maternel jusqu'au secondaire, ainsi que les professeur·e·s de Hautes Écoles pédagogiques.

[...]

Récemment, le cabinet du ministre Alexander De Croo (en charge notamment de la coopération au développement) a annoncé que le budget actuel d'Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen sera diminué de 40 % pour 2019-2024. Si les coupes budgétaires sont

devenues une habitude de ce gouvernement, nous ne comprenons pas sur quelle vision stratégique à long terme cette décision est basée. D'autant plus que l'expertise de ce programme, fort de vingt années d'expérience, a encore été soulignée il y a peu par Monsieur De Croo [1]. Quelle est donc la réflexion qui a poussé son cabinet ministériel à diminuer, une fois de plus, le budget alloué au dernier programme public d'Éducation à la citoyenneté mondiale ?

Il apparaît de plus en plus clairement que cela signifie la mort du programme tel qu'il existe. C'est donc avec une grande déception que nous constatons que, sans revirement du cabinet, Annoncer la Couleur / Kleur Bekennen ne pourra bientôt plus proposer un renforcement de qualité et de proximité aux enseignant·e·s.

Ceci est un signal d'alarme, pour vous, enseignant·e·s, qui avez apprécié le travail d'Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen, pour vous dire que le service qui vous était offert risque fort de disparaître. C'est aussi un signal d'alarme pour l'ensemble du secteur de l'ECMS (Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire) en Belgique, où les coupes budgétaires se multiplient, alors que les rapports au niveau international encensent ce travail et préconisent plutôt de l'amplifier [2] et que les conclusions de la récente étude d'impact de l'ECMS en milieu scolaire belge francophone sont plus que positives [3]. C'est enfin un signal d'alarme pour vous, citoyen·ne·s électeur·rice·s, sur la façon dont se joue notre démocratie, sur les priorités de nos ministres et leur manière de prendre des décisions; décisions qui font fi, dans le cas présent, des engagements internationaux de la Belgique pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable [4] et, plus particulièrement, de l'atteinte de l'objectif 4.7 « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable » [5].

Il est grand temps de réagir pour inverser la tendance actuelle et c'est pourquoi nous trouvons important de partager nos préoccupations et notre indignation dans cette carte blanche. N'hésitez pas à marquer votre soutien à ce programme et, bien au-delà, à une société construisant plus de solidarité et de démocratie.

**ANNONCER LA  
COULEUR**



### Signataires:

- L'équipe éducative d'Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen
- ACODEV, Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement
- Commission Justice et Paix
- Défi Belgique Afrique
- Bernard Duterme pour le CETRI - Centre tricontinental
- Philippe Hensmans, Directeur d'Amnesty International Belgique francophone
- Michel Kervyn, Président d'Oxfam en Belgique
- Le magazine Imagine Demain le monde
- Médecins du Monde
- Miel Maya Honing asbl
- Quinoa asbl
- Réseau IDée
- Harika RONSE, Ex-membre d'ALC et chargée pédagogique en ONG
- SCI-Projets internationaux
- Françoise Budo, Professeure en sciences humaines en Haute École Pédagogique
- André Drouart, Professeur retraité de l'enseignement secondaire à l'IND, maître-assistant retraité à l'ISPG, député honoraire au Parlement bruxellois.
- François Gemenne, Spécialiste des questions géopolitiques de l'environnement
- Jean-François Guillaume, Professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Liège
- Marc Jacquemain, Professeur à l'Université de Liège
- Dorothee Jardon, Maître-assistante en pédagogie et méthodologie à la Haute École Charlemagne
- Mélanie Mangione, Maître-assistante chargée des cours de morale et EPC à la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet
- Guy Massart, Anthropologue
- Mohamed Nachi, Professeur de sociologie à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Liège
- Gautier Pirotte, Professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Liège
- Delphine Polson, Maître-assistante en pédagogie et méthodologie à la Haute École Charlemagne
- Marc Poncelet, Professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Liège
- Sandrine Scailteur, Maître-assistante en Haute École Pédagogique
- Isabelle Van Malder, Psychopédagogue - Maître-assistante en Haute École Pédagogique
- Olivier De Schutter, Professeur, Ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, Membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies
- Gwenaëlle Grovonius, Députée fédérale PS et conseillère communale à Namur
- Yves Reinkin, Député honoraire du Parlement de la FWB et coordination du Collectif des Écoles en Développement durable
- Sarah Schlitz, Députée fédérale Ecolo
- Barbara Trachte, Cheffe de groupe Ecolo au Parlement de la FWB
- Lucien Barel, Directeur du Centre culturel de Liège Les Chiroux
- Céline Fraipont et Pierre Bailly, Auteurs de la série BD "Petit Poilu"
- Stéphane Mansy, Coordinateur du Relais Picardie Laïque de La Louvière
- Fabrice Murgia, Directeur du Théâtre National Wallonie-Bruxelles

### Notes :

- [1] Vidéo sur les 20 ans d'ALC/KLB – chaîne Youtube Annoncer la Couleur
- [2] Global Education in Belgium - Peer Review - GENE (Global Education Network Europe)
- [3] "Perception des enseignant-e-s quant à l'impact des interventions d'ECMS dans l'enseignement obligatoire de la FWB" bureau d'études DRIS
- [4] Agenda 2030 : 17 objectifs pour un développement durable – Nations-Unies
- [5] <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



## État des écoles à Marseille: l'inquiétude

PAR PHILIPPE SCHMETZ

Le drame du 5 novembre dernier est encore dans les mémoires : un immeuble vétuste du quartier de Noailles à Marseille s'effondre, entraînant 8 personnes dans la mort. L'état des écoles inquiète tout autant que celui des logements.

La CGT Educ'action avait déjà tiré la sonnette d'alarme début 2016. À l'époque, et en moins de 48 heures, 143 écoles marseillaises sur 444 s'étaient manifestées pour signaler des problèmes graves : câbles électriques dangereux, bâti délabré, problèmes d'humidité, chauffage défectueux, trous dans le sol, fenêtres remplacées par du contreplaqué, murs envahis par le salpêtre, cours de récréation insalubres, infiltration des eaux de pluie, grillages défoncés, extincteurs volés, présence de nuisibles, mobiliers insuffisants...

Après avoir dans un premier temps nié les faits et leurs responsabilités, les autorités publiques avaient finalement décidé d'un plan de rénovation. Grâce à la mobilisation des enseignants, des parents, des syndicats, de la presse... (comme quoi, la lutte peut payer!) Un plan de rénovation hélas bien insuffisant au regard de l'état général des établissements scolaires.

Réponse du Maire (de droite) ? Un Partenariat Public Privé, consistant en la vente d'une trentaine d'écoles aux multinationales du secteur « Bâtiment et Travaux Publics » (BTP). Délaissant par la même occasion toutes les autres !

Plus que jamais, la CGT Educ'action exige que des mesures d'urgence soient prises rapidement pour garantir la sécurité de toutes et tous dans les écoles marseillaises. Les investissements publics pour le bien commun sont plus que jamais prioritaires sur les investissements spéculatifs.

(source CGT éduc'action)





## Hausse des frais universitaires:

PAR PHILIPPE SCHMETZ

### France

**« Les choses sont claires maintenant : ils ne veulent plus de nous »**

L'annonce de la hausse des droits d'inscription à l'université, lundi 19 novembre, a fait l'effet d'une bombe chez les étudiants africains de France.

Omar, un étudiant guinéen de 21 ans : « C'est la panique. Les plus défavorisés se demandent s'ils vont devoir faire leur valise. »

A la rentrée 2019, les étudiants étrangers devront déboursier 2 770 euros au lieu de 170 euros pour

s'inscrire en licence et 3 770 euros pour une formation en master ou en doctorat, contre 243 euros et 380 euros jusqu'à présent. Même si la mesure ne s'applique que pour la première année de licence ou de master, du moins dans l'immédiat, elle aura des effets désastreux.

Le journal Le Monde évoque par exemple la situation d'Anissa, en deuxième année de licence à l'université Paris-Nanterre : « Je viens du Maroc, où le salaire minimum ne dépasse pas 250 euros par mois. Vous imaginez le sacrifice que cela représente pour nos parents ? Les miens se sont endettés pour m'envoyer en France. Mais là, ils ne pourront plus rien faire pour moi : je ne pourrai pas faire de master. Tout ça pour quoi ? » La jeune Marocaine, issue de la classe moyenne, enchaîne les petits boulots depuis son arrivée en France, il y a plus d'un an, pour payer son loyer. « Si j'avais pu travailler plus pour payer mes études, je l'aurais fait, mais la loi ne le permet pas. » En France, le titre de séjour étudiant n'autorise à travailler que vingt heures par semaine. Souvent, c'est loin d'être suffisant pour prendre en charge tous les coûts : les frais d'inscription à Campus France (l'agence de promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger) depuis son pays d'origine, les timbres fiscaux pour le titre de séjour annuel, le logement, le transport...

« On va se retrouver avec des jeunes qui vont soit rentrer chez eux, soit rester ici sans papiers. Ou alors ils devront choisir entre payer leurs études, se soigner, se loger... », confie Aghiles Aït Mammar, représentant de l'Union des étudiants algériens de France.

Plusieurs pétitions réclamant le retrait de la mesure ont recueilli plus de 100 000 signatures en quelques jours.

Le gouvernement a bien promis d'augmenter le nombre de bourses d'étude. Un leurre : les étudiants issus des classes moyennes, pas assez pauvres pour y accéder, pas assez nantis pour s'inscrire en France, seront exclus...

Le plus révélateur : dans plusieurs pays d'Afrique - Maroc, Sénégal, Tunisie - sortent de terre des campus et de grandes écoles françaises où les étudiants africains pourront se former. C'est clair, non ? On enterre la solidarité internationale. Au profit d'une marchandisation mondiale de l'enseignement.

(source : le Monde en ligne, 23/11/18)

Frédérique Vidal

Ministre de l'enseignement supérieur





## Responsabilité de l'enseignement de la finance dans la crise de 2008

PAR PHILIPPE SCHMETZ

Dix ans après la crise des subprimes, l'enseignement de la finance a-t-il évolué ?

Michel-Henry Bouchet, professeur de finance à Skema Business School, donne quelques éléments de réponse à cette question dans le Monde du 25/10/18.

Selon lui, il y a eu, progressivement depuis 2010, une réflexion dans les écoles de commerce sur les fondements et les leçons de la crise. Outre les causes bien connues (spéculation, titrisation, dérégulation...), on ne peut pas passer sous silence la responsabilité de l'enseignement de la finance.

Nous ne le suivrons pas dans sa foi en une finance « citoyenne », quand il croit possible de « donner à la finance un horizon temporel, social et éthique, en incorporant la responsabilité d'un jugement moral, c'est-à-dire en mettant des bornes, des limites au comportement financier visant la seule maximisation du gain à court terme ».

D'ailleurs aussitôt contredit par l'aveu suivant :  
« Certaines écoles ont intégré à leur programme en finance un séminaire d'éthique, ou des cours sur la régulation, qui a beaucoup évolué depuis 2010-2012. Mais il existe des établissements qui choisissent encore de se focaliser sur l'analyse quantitative et n'ont pas souhaité intégrer ces dimensions nouvelles. Comment expliquer cela ? En grande partie par la concurrence entre les établissements, notamment créée par les classements. Le système de notation donne un poids crucial aux salaires des étudiants à la sortie. De ce fait, certaines écoles ou universités continuent à chercher et à former des professionnels qui pourront vite maximiser leur rémunération, plutôt que de former des professionnels soucieux de l'éthique et de la gouvernance citoyenne, et dont l'horizon est au-delà des salles de marché. »

Responsabilité sociale et éthique, ou concurrence dans la course au profit, il faut choisir !

## Éducation sans frontières

RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

« La France doit être une chance pour tous », promesse du candidat Macron.

Non tenue.

Ils sont plusieurs centaines, voire quelques milliers, en Ile-de-France mais aussi dans tout le pays. Des élèves, garçons et filles, que rien ne distinguerait de leurs camarades si leur vie n'était gâchée par leur « situation administrative au regard du droit au séjour ». Une pluie d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) s'abat en 2018 sur les lycéens sans papiers. De nombreuses préfectures n'appliquent plus les critères de régularisation prévues par la circulaire du 27/11/2012.

La bataille pour la régularisation des lycéens sans papiers reprend.





Les Militants  
de l'Aped  
vous  
recommandent...



## Le Capitalisme expliqué à ma petite-fille (en espérant qu'elle en verra la fin)

Jean ZIEGLER, éditions du Seuil, 2018

Le capitalisme domine désormais la planète. Les sociétés transcontinentales défont les États et les insti-

tutions internationales, piétinent le bien commun, délocalisent leur production où bon leur semble pour maximiser leurs profits, n'hésitant pas à tirer avantage du travail des enfants esclaves dans les pays du tiers-monde.

## Jean Ziegler Le capitalisme expliqué à ma petite-fille (en espérant qu'elle en verra la fin)

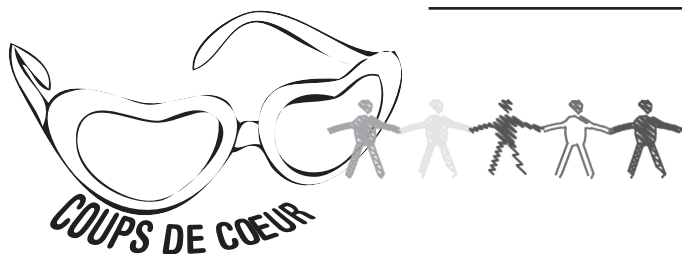
Résultat : sous l'empire de ce capitalisme mondialisé, plus d'un milliard d'êtres humains voient leur vie broyée par la misère, les inégalités s'accroissent comme jamais, la planète s'épuise, la déprime s'empare des populations, les replis identitaires s'aggravent sous l'effet de la dictature du marché.

Et c'est avec ce système et l'ordre cannibale qu'il impose au monde que Jean Ziegler propose de rompre, au terme d'un dialogue subtil et engagé avec sa petite-fille.

Rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation (2000-2008), Jean Ziegler est actuellement vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Il a notamment publié, dans la même collection, *La faim dans le monde expliquée à mon fils*.







## La Décononomie

Jacques GÉNEREUX, éditions du Seuil, 2016

Le nouveau management n'est pas seulement inefficace, il tue des gens. La théorie économique dominante n'est pas simplement discutable, elle est absurde. Et les politiques économiques ne sont pas juste impuissantes à nous sortir des crises... elles nous y enfonce !

Tout cela est à proprement parler « déconnant », c'est-à-dire à la fois insensé, imbécile, catastrophique et incroyable. Toutes ces folies sont clairement associées à l'extension du pouvoir de l'argent dans le capitalisme financiarisé.

Mais le pouvoir des riches n'explique pas tout. Car les journalistes, experts, universitaires et élus qui soutiennent cette décononomie ne sont pas tous « au service du capital ». Dès lors, rien n'est plus troublant que l'aisance avec laquelle une large fraction de nos « élites » adhère aveuglément au même fatras d'âneries économiques, et s'enferme dans le déni du désastre engendré par sa propre ignorance.

Diagnostiquer cet effondrement massif de l'entendement pour lui trouver quelque antidote : tel est le but essentiel de ce livre. Un manuel d'éducation citoyenne, lisible par tous, à la fois plein d'humour et de gravité.

Jacques Généreux est professeur à Sciences Po, où il enseigne l'économie depuis trente-cinq ans. Auteur de manuels best-sellers et de nombreux essais, il est membre de l'Association française d'économie politique et des Économistes atterrés.

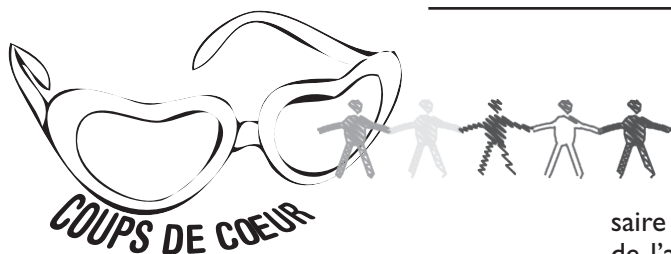
JACQUES  
GÉNEREUX

# LA DÉCONNOMIE

Quand l'empire  
de la bêtise  
surpasse celui  
de l'argent

SEUIL





COUPS DE CŒUR

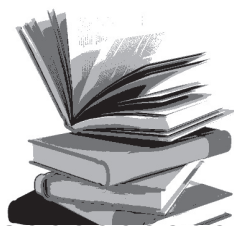


## Pouvoir, sexe et climat. Philosophie du Trône de Fer

Michel WEBER, *Le Cénacle*, 2017, 190 pages

On doit à George R. R. Martin un roman fantasy médiéval, *A Song of Ice and Fire*, dont on a tiré une série-culte, *Le Trône de Fer*. Partant d'une réelle vision philosophique, Michel Weber voit dans cette œuvre « magico-épique » une métaphore du versant obscur du monde contemporain. Pas vraiment d'optimisme et encore moins d'angélisme dans ce livre, mais le constat glaçant des rapports humains plus que jamais basés sur la manipulation, la domination et le sadisme: « Une crise globale systémique extrêmement violente est en train de déstructurer nos sociétés par la guerre, le sexe et la torture, sans toutefois remettre en cause la conspiration des oligarques » (p. 133). Il n'est pas néces-

saire d'avoir lu l'œuvre originale pour saisir le propos de l'auteur à travers son érudition, qui en appelle à Orwell, Hugo, Tocqueville, Fromm, Mumford, Pasolini ou encore Goya, sans oublier les personnages fictifs du *Trône de Fer*. Il nous donne sa définition de la crise systémique (financière, globale et terminale) et la met en miroir avec celle de Martin : contrairement à ce que l'on penserait, « le pouvoir de la finance est intact » et conformément à ce que l'on pressent, « le vide politique est abyssal » et « l'effondrement écologique est imminent ». C'est la partie concernant la typologie du pouvoir qui est la plus passionnante, et aussi la plus inquiétante : guerres, intrigues et torture comme mode de gouvernement ; distinguo entre schizophrénie, psychopathie et sociopathie. Alarmons-nous, ce sont ces derniers, les sociopathes, qui aujourd'hui ont la main ! En annexe, le discours de l'écologue et biologiste Guy McPherson sur la crise systémique réintroduit de la morale dans ce monde cruel. Une lueur dans l'obscurité. BL



Et aussi...

### Contre les élections

David VAN REYBROUCK, *Actes Sud Editions*, 2014

### Raisonné et humain ?

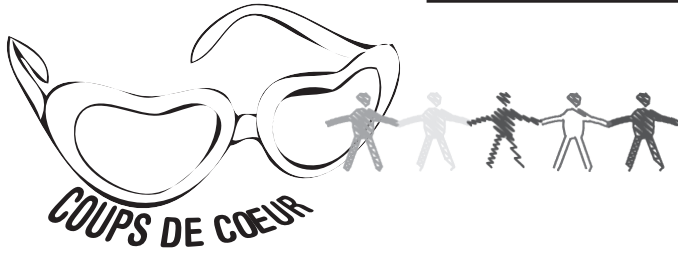
Axel KAHN, *éditions Nil*, 2004



Vidéo

« Mais oui, mais oui, l'école est finie ! » :  
<https://www.youtube.com/watch?v=neqjGz08Fw>

3 minutes 45 sur la privatisation de l'enseignement, en marche dans le monde entier, et dont on perçoit de mieux en mieux les enjeux et les résultats (désastreux en termes de démocratie).



**Fabriquer un  
Consentement,**  
Noam CHOMSKY et  
Edward HERMAN, édi-  
tions Investig'action 2018

Probablement le livre le plus fondamental sur la critique des médias. Paru pour la première fois en 1988, *Manufacturing Consent* provoqua une onde de choc. Noam Chomsky devint le plus influent critique de la politique internationale des USA et de la désinformation qui l'accompagne. Moins connu, Edward Herman est en fait à l'origine de ce projet exceptionnel. Tous deux rencontrèrent l'hostilité des médias, y compris en France. Cet ouvrage majeur a d'ailleurs été caviardé deux fois en français et, 30 ans après sa sortie, le lectorat francophone ne s'est encore jamais vu autorisé à le lire tel qu'il a été écrit initialement.

Caviardé, cela signifie délibérément amputé, réécrit, déformé, manipulé, etc. C'est ce qu'on appelle de la censure éditoriale. Lorsqu'un ouvrage jugé trop volumineux se voit délesté de développements longs et fastidieux ou d'une documentation très volumineuse, on parle de dégraissage. Lorsque les suppressions visent spécifiquement les analyses et les conclusions des chapitres, c'est-à-dire le cœur du texte, ce qui en fait toute la pertinence, ou que celui-ci est réécrit ou reconstruit pour devenir plus lourd, plus maladroit, bancal ou quasi incompréhensible, on parle de caviardage.

Voici enfin « *Fabriquer un Consentement* » réédité en version intégrale, traduction originale approuvée par les auteurs. Avec un complément inédit démontrant sa totale actualité.

# MANUFACTURING CONSENT

THE  
POLITICAL  
ECONOMY  
OF  
THE  
MASS  
MEDIA



**EDWARD S. HERMAN  
AND NOAM CHOMSKY**

Un tel manque d'imagination est affligeant. C'est faire injure à notre jeunesse, à son intelligence, à sa curiosité et à sa vivacité. Car malgré leurs airs parfois désabusés, les adolescents qui trainent leur existence dans nos lycées sont pleins de questions sur notre société et demandent des explications qui nécessairement vont puiser dans le temps et se déploient dans l'espace. Ces jeunes reçoivent toutes les tensions qui animent notre société. Rien ne devrait nous empêcher de les aborder de front, pour poser ces interrogations, les démonter et donner à ces jeunes les moyens d'y répondre, ou du moins d'y apporter une réponse, toute provisoire qu'elle soit dans un processus de construction existentielle et intellectuelle, qui dépasse largement le lieu et le moment du lycée.

Dans le Monde du 26 octobre 2018, Vincent CAPDEPUY, géohistorien français, réagit au conservatisme des nouveaux programmes d'histoire, que le conseil supérieur des programmes finit de réviser. Selon lui, ils ne laissent que peu de place à la réflexion.

CITATIONCITATIONCITATIONCITATIONCITATIONCITATIONLA CITATION